



11 La suivre à droite sur 300 m pour s'engager, à nouveau à droite, dans un chemin qui conduit à la croix de Massias.

12 Prendre à gauche la route qui en longeant le cimetière ramène au bourg de Cognac-La-Forêt. Traverser la D 10 en obliquant légèrement à droite pour revenir au champ de foire.

 *Dans le bourg, voir : l'église, son bas-relief de St-Roch classé Monument Historique ; la place avec sa croix gothique et sa pompe à balancier ; le château et ses communs de l'autre côté de la route ; l'espace "au fiau dau temps" avec ses expositions dédié à l'activité du chanvre et plus largement au patrimoine de Cognac. A voir également, la lanterne des morts située dans le cimetière.*

L'origine de Cognac-La-Forêt

La commune de Cognac s'est construite autour d'un château dont les premières origines se situeraient au début du régime féodal.

D'après les historiens, les seigneurs successifs de Cognac appartenaient à trois familles : les Cognac aux alentours du XVIème siècle, les Joubert de la Bastide et les Gay de Nexon au XVIIème siècle. Jusqu'à la révolution, le village avait une situation singulière. Il dépendait, pour les finances et l'administration, du Poitou et pour la justice, de la sénéchaussée de Montmorillon. Il comptait trois paroisses rattachées au diocèse de Limoges.

Depuis le XVème siècle, les principaux hameaux actuels, Puy-Judeau, Chaban, Roussis existaient déjà. En sept siècles le bourg a changé plusieurs fois de nom. Il est passé de Comphnac à Counhac en 1315 puis de Conhac à Cognac. C'est en 1918 que le Conseil Municipal adopta le qualificatif de " le froid". S'il a été officialisé en 1919, il était déjà utilisé depuis plusieurs années. Les légendes d'ailleurs vont bon train. Comme il fallait que le Cognac Limousin se démarque de son cousin charentais, les élus de l'époque ont opté pour cette appellation qui désignerait les terres froides incultes qui surplombent le village. Toutefois, les Cognacois ont missoixante ans à s'en débarasser. Et le choix de "la Forêt" ne s'est pas fait sans mal.

En chemin :

- Ancienne voie romaine ;
- L'espace "au fiau dau temps" avec ses expositions, dédié à l'activité du chanvre et plus largement au patrimoine de Cognac ;
- Faille majeure de La Cordelle en lisière occidentale du massif granitique de Cognac-la-Forêt ;
- Lande à bruyères ;
- Lanterne des morts ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de la vallée de la Gorre
Contact : 05 55 00 06 55
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).
Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain



COGNAC-LA-FORET
Circuit "Las Pradas"
3 h 30 - 14,2 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

